



Tunis, le 9 Mai 1975

! Circulaire N° 124/75 ..... !  
! Emanant de la Direction de ..... !  
! l'Enseignement Secondaire ..... !  
! Technique et Professionnel ..... !

/ B MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

à

Messieurs les Inspecteurs Régionaux de  
l'Enseignement Secondaire  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Enseignement Secondaire  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablis-  
sements d'Enseignement Secondaire

-§-

B J E T : Mise au point des organisations pédagogiques.

En vue de préparer dans les meilleures conditions possibles la prochaine rentrée scolaire et d'assurer à l'Enseignement une meilleure efficacité, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs, ainsi que Messieurs les Chefs d'Etablissements d'Enseignement Secondaire, sont priés avant la fin de la présente année scolaire de procéder en commun à la mise en place de tout ce qui intéresse la bonne marche de l'Etablissement sur le plan pédagogique.

Ils sont priés en particulier de coordonner leurs efforts et de confronter leurs expériences en vue de mettre au point les organisations pédagogiques.

En conséquence, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs sont invités à contacter dans les délais les meilleurs, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements à cet effet.

Dr. le Ministre de l'Education Nationale  
et p.o.

Le Directeur de l'Enseignement  
Secondaire



M. HEDI KHELIL

السيد العامر،  
السيد